



SOMMAIRE

	Page
Point 34 de l'ordre du jour :	
Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (suite)	771

Président: M. Ismat T. KITTANI (Iraq).

En l'absence du Président, M. Muñoz Ledo (Mexique), vice-président, prend la présidence.

POINT 34 DE L'ORDRE DU JOUR

Question de la paix, de la stabilité
et de la coopération en Asie du Sud-Est (suite)

1. Sir Anthony PARSONS (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : je m'exprime au nom des 10 membres de la Communauté européenne.

2. Ma délégation a fait une déclaration, il y a deux semaines, devant l'Assemblée générale, sur la question du Kampuchea [37^e séance]. Dans cette déclaration, nous attirons l'attention sur le risque qu'à tout instant ce conflit ne déborde les frontières du Kampuchea. Nous avons également rappelé la conviction des Dix qu'une solution du problème du Kampuchea doit reposer sur un Kampuchea neutre et indépendant, avec un gouvernement réellement représentatif, à l'abri de toute présence militaire étrangère et entretenant des liens d'amitié avec l'ensemble des pays de la région. Nous avons fait état de la nécessité d'assurances d'après lesquelles le futur gouvernement kampuchéen maintiendrait des liens amicaux avec tous les pays de la région, et notamment avec ses voisins immédiats. Nous avons également fait part de notre conviction que dans la recherche d'un règlement, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ANASE] est animée par le désir de créer des conditions propices à l'établissement d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est, à l'abri de toute ingérence de la part de puissances extérieures.

3. Lors de la réunion qu'ils ont tenue les 13 et 14 octobre à Londres, les ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté européenne et de ceux de l'ANASE ont également reconnu que les préoccupations légitimes de tous les Etats de la région en matière de sécurité doivent être prises en considération et qu'une solution pacifique du problème kampuchéen est dans l'intérêt évident de toutes les parties concernées [voir A/36/605, annexe, par. 3].

4. La situation actuelle au Kampuchea se trouve au cœur même de la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est. Les Dix estiment que les combats qui ont lieu au Kampuchea menacent la stabilité de toute la région. La paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est ne peuvent être assurées que grâce au respect scrupuleux de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de tous les Etats de la région. Ces principes sont de la plus haute importance pour les popula-

tions des pays intéressés, chacun voulant garder sa propre identité et rester maître de son destin. Ce sont aussi des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Leur violation par le Viet Nam concerne toute la communauté internationale.

5. Il va de soi que les Dix ne sauraient appuyer toute proposition visant à promouvoir la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est, qui ne traiterait pas du problème kampuchéen. Ces propositions doivent, tout particulièrement, exiger le retrait des troupes vietnamiennes et réaffirmer le droit du peuple kampuchéen de décider librement du type de gouvernement et de direction qu'il désire.

6. M. SHUSTOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : La délégation de l'Union soviétique attache une grande importance à l'examen, à la présente session de l'Assemblée générale, de la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est. L'atmosphère qui règne actuellement dans cette région provoque l'inquiétude de la communauté internationale. Malheureusement, on doit constater que les peuples du Viet Nam, de la République démocratique populaire lao et du Kampuchea ne peuvent toujours pas consacrer leurs efforts à des fins productives et positives. La tension cause également un préjudice aux autres pays de la région.

7. Certains estiment que cette situation anormale tient aux événements qui se déroulent au Kampuchea, mais de telles interprétations ne sont aucunement fondées.

8. Il y a environ trois ans, le peuple kampuchéen, avec le soutien du peuple frère vietnamien, s'est libéré du joug de la clique sanglante de Pol Pot, Ieng Sary et Khieu Samphan, qui avait transformé le Kampuchea en une forteresse de l'expansionnisme et de l'hégémonisme chinois en Asie du Sud-Est. Jusqu'à ce moment-là, la clique de Pol Pot se livrait à des provocations armées contre les Etats voisins, suscitait des tensions aux frontières de la Thaïlande, de la République démocratique populaire lao et du Viet Nam, et déclenchait, en 1978, une véritable agression contre le Viet Nam. Si la clique de Pol Pot était restée au pouvoir, aujourd'hui nous verrions toujours se poursuivre la tragédie dont a souffert le peuple khmer et nous aurions assisté à des conflits militaires que ce régime aurait déclenchés. La victoire du peuple kampuchéen, qui s'est engagé sur la voie de la renaissance nationale, a écarté la menace qui pesait sur les pays de l'Asie du Sud-Est.

9. La paix en Asie du Sud-Est est menacée non point par le renversement du régime de Pol Pot au Kampuchea ni par la présence de troupes vietnamiennes sur son territoire mais bien par l'intervention des impérialistes et des hégémonistes dans les affaires de la région. Les hégémonistes chinois, avec le consentement tacite des pays de l'ANASE, entreprennent toutes sortes de manœuvres pour permettre au criminel Pol Pot de rentrer au Kampuchea.

10. Les bandes de Pol Pot, appuyées de l'extérieur, ne cessent de se livrer à une provocation armée contre la République populaire du Kampuchea. Ayant unilatéralement rompu les négociations sino-vietnamiennes, la Chine rejette la proposition du Viet Nam de reprendre ces conversations, continue de provoquer délibérément des incidents armés le long de la frontière sino-vietnamienne, mène des

activités subversives contre la République démocratique populaire lao et soutien des groupes maoïstes anti-gouvernementaux dans d'autres pays de l'Asie du Sud-Est.

11. Il y a une concentration de forces chinoises sans précédent le long de la frontière entre le Viet Nam et la République démocratique populaire lao; c'est une concentration que l'on ne voit jamais en temps de paix. S'étant arrogé le droit de « donner des leçons » à d'autres Etats, Pékin menace de lancer une nouvelle agression contre le Viet Nam.

12. D'autre part, les Etats-Unis s'efforcent de récupérer les positions qu'ils ont perdues en Asie du Sud-Est. Ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la situation de se normaliser. En leur faisant croire qu'ils sont menacés par le Viet Nam et l'Union soviétique, les Etats-Unis poussent les pays de la région sur la voie de la militarisation et essaient de les faire adhérer au système de blocs militaires. Cela ressort notamment des manœuvres militaires communes américano-thaïlandaises d'octobre dernier au cours desquelles, selon la presse américaine, des exercices d'entraînement avaient lieu en vue du débarquement de troupes des navires de la VII^e flotte américaine. Un article à ce sujet a été publié dans le *New York Times* du 14 octobre 1981.

13. Le rapprochement entre Washington et Pékin et la mise au point d'une coopération militaire dans le cadre d'une « alliance stratégique » entre eux constituent une menace particulière pour la paix et la sécurité en Asie du Sud-Est. A notre avis, ce sont les causes des tensions qui prévalent dans cette région. En vue d'éliminer ces tensions, il est évident qu'il faudra un certain temps. On peut toutefois d'ores et déjà entreprendre des efforts pour que, progressivement, en dépit de toutes les difficultés, on puisse redresser et stabiliser la situation.

14. Pour avancer dans cette direction, des bases existent. Elles sont constituées par les propositions pacifiques et constructives des pays de l'Indochine. Il est particulièrement important que la République socialiste du Viet Nam, la République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea aient toujours préconisé le règlement de la situation en Asie du Sud-Est sur une base régionale sans intervention extérieure. Elles estiment, à juste titre, que les pays de la région possèdent suffisamment d'expérience et de sagesse politiques pour résoudre eux-mêmes leurs problèmes, sans l'intervention d'arbitres étrangers.

15. Les ministres des affaires étrangères des trois pays indochinois, lors de leur conférence tenue en janvier à Hô Chi Minh-Ville [voir A/36/86] et de leur conférence tenue en juin à Phnom Penh [voir A/36/328 et Corr.1], ont présenté des propositions en vue de la tenue d'une conférence ou de consultations entre les pays de la région, sur une base multilatérale ou bilatérale, afin de résoudre les questions d'intérêt commun.

16. La manifestation évidente de cette approche est la nouvelle initiative de paix proposée au nom de la République démocratique populaire lao, du Kampuchea et du Viet Nam par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, M. Sipraseuth, au cours du débat à la présente session [16^e séance]. Cette initiative est concrétisée dans les propositions relatives aux principes fondamentaux de coexistence pacifique entre les deux groupes de pays de l'Indochine et de l'ANASE, pour la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est [voir A/36/561]. Les sept points de cette proposition comprennent les normes universellement reconnues régissant les relations internationales, à savoir, le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays; le rejet de l'agression; l'égalité; l'avantage mutuel et la coexistence pacifique; le droit des peuples de tous les pays de choisir et de développer librement leur propre système social, politique, économique et

culturel et de déterminer librement leur politique intérieure et extérieure; la solution des questions en suspens et des différends par des moyens pacifiques, par la voie des négociations; le respect du droit de tous les pays à adopter des mesures de légitime défense soit à titre individuel soit à titre collectif, conformément aux principes du non-alignement et de la Charte des Nations Unies, ce qui interdirait à tout pays d'utiliser à ses propres fins des traités de défense collective contre tout pays de la région; l'interdiction d'utiliser leur territoire en tant que base d'agression, ou pour l'ingérence directe ou indirecte dans les affaires d'autres pays.

17. Les pays d'Indochine proposent non seulement de proclamer ces principes mais également de les mettre en œuvre sur le plan pratique. A cette fin, ils recommandent de développer une coopération bilatérale ou multilatérale entre les deux groupes de pays de la région ainsi qu'avec les autres pays de la région, dans les domaines économique, technique, scientifique et culturel et dans les domaines du sport et du tourisme, de même que dans l'exploitation du Mékong et des ressources du fond des mers et des océans et dans la préservation du milieu marin contre la pollution, etc.

18. Toutes ces idées avancées ne constituent pas des formules de propagande; ce sont des mesures pratiques et réalisables, présentées en tant que programme d'action. C'est précisément pour cette raison que les auteurs du document prévoient la création d'un organe permanent chargé de l'organisation du dialogue et des consultations entre les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE, avec la participation éventuelle de la Birmanie. Il est très important que cet organe, qui se fonderait sur la représentation égale des deux groupes de pays et qui se réunirait périodiquement et, le cas échéant, sur une base extraordinaire et d'urgence, ne serait pas fermé aux autres pays de la région qui pourraient participer à ces réunions aux fins du dialogue et de consultations.

19. Nous voudrions demander à tous ceux qui connaissent bien les propositions des pays de l'Indochine ce qui leur semble inacceptable? Pourquoi est-il impossible d'arriver à un accord sur les principes proposés et, à partir d'eux, commencer à édifier de nouvelles relations entre les pays de l'Asie du Sud-Est, des relations qui excluraient l'inimitié et la méfiance? Nous sommes profondément convaincus que l'initiative des pays d'Indochine ne peut être contre-carrée que par ceux qui, pour des raisons d'intérêt égoïste, préfèrent maintenir un climat de tension et des sources de friction politique et d'affrontement armé en Asie du Sud-Est au lieu d'une atmosphère de paix et de stabilité. Certes, il y a ceux qui espèrent profiter et tirer avantage des conflits de la région. Mais comme l'histoire l'a montré, cela ne peut entraîner que des souffrances et des privations pour des dizaines de millions de personnes.

20. Les Etats d'Indochine sont prêts à discuter avec les pays de l'ANASE de tous les aspects internationaux de la situation en Asie du Sud-Est, notamment la situation aux alentours du Kampuchea. Si d'aucuns s'inquiètent de la présence temporaire des troupes vietnamiennes dans la République populaire du Kampuchea, qui fournissent une aide fraternelle en assurant la défense et la sécurité du pays, ils pourraient alors trouver une réponse dans la déclaration faite par le chef de la délégation vietnamienne, M. Ha Van Lau, à la 37^e séance plénière de l'Assemblée générale. Dans cette déclaration, il est souligné une fois de plus que dès que sera éliminée la menace que fait peser la Chine, qui agit de connivence avec les impérialistes, les troupes vietnamiennes se retireront du territoire du Kampuchea, conformément à un accord entre le Viet Nam et le Kampuchea.

21. Les nouvelles propositions constructives des pays d'Indochine tiennent compte des réalités existant en Asie du Sud-Est et répondent pleinement aux intérêts et au désir

des peuples de la région et aux intérêts de la paix et de la stabilité dans la région.

22. L'Union soviétique partage pleinement et appuie ces propositions qui prévoient le règlement des problèmes de l'Asie du Sud-Est grâce aux efforts des pays de la région eux-mêmes. Nous constatons avec satisfaction que ces initiatives ont trouvé un soutien dans divers pays ainsi qu'auprès de nombreuses personnalités et hommes politiques des pays de l'ANASE.

23. L'élimination de la tension, de la méfiance, et du manque de confiance et l'établissement de relations de bon voisinage entre des pays ayant un système social et politique différent sont des questions compliquées qui supposent un dialogue entre les pays de la région. Il n'y a pas d'autre moyen. Jusqu'ici, on n'a pas trouvé d'autres moyens de règlement pacifique de telles questions que la négociation et l'échange de vues. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut trouver une base pour atteindre des objectifs qui sont les mêmes pour tous les pays de l'Asie du Sud-Est. Plus tôt nous prendrons des mesures dans cette direction, plus tôt la vie politique de l'Asie du Sud-Est s'organisera dans une atmosphère de bon voisinage et de coopération répondant aux vrais intérêts des peuples des pays de la région.

24. Alors que des tentatives sont faites pour compliquer la situation entre les pays de l'ANASE et les Etats d'Indochine, il est particulièrement important de faire preuve de patience, de réalisme, du sens des responsabilités et de s'abstenir de prendre des mesures qui pourraient aggraver la situation. Nous considérons que la cause de la paix ne peut que gagner si les efforts constructifs des pays de l'Indochine pour normaliser la situation et pour rétablir des relations de bon voisinage dans cette partie du monde étaient accompagnés de ceux d'autres pays. Nous sommes prêts à appuyer d'autres initiatives allant dans ce sens. A ce propos, nous voudrions, notamment, attirer l'attention une fois de plus sur la proposition de la République populaire mongole au sujet de la conclusion d'une convention sur la non-agression et le non-recours à la force dans les relations entre les Etats d'Asie et du Pacifique [voir A/36/586]. Un apport considérable à la détente en Asie serait la mise en œuvre de la proposition relative à des mesures propres à accroître la confiance en Extrême-Orient, qui a été présentée au vingt-sixième Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique par le Président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, Leonid Ilyich Brejnev.

25. Favoriser le dialogue entre les Etats d'Asie du Sud-Est en vue de régler leurs relations, sur la base du principe de la coexistence pacifique, est du devoir de l'Organisation des Nations Unies.

26. M. LING QING (Chine) [traduction du chinois] : Lorsque le représentant du Viet Nam a proposé l'inclusion de ce qu'il a appelé « Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est » à l'ordre du jour de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, certains représentants ont fait remarquer qu'il voulait simplement détourner l'attention et blanchir son gouvernement du crime d'agression armée contre le Kampuchea. Etant donné que cela n'était que trop évident, plusieurs représentants n'ont même pas jugé bon de commenter cette question lorsqu'elle a été discutée à l'Assemblée générale l'année dernière. Cette année, nous n'avons pas non plus l'intention d'aller au-delà de simples faits que nous aimerions signaler.

27. Tout d'abord, il faut répondre à la question suivante : à quoi sont dus l'instabilité et les perturbations de la paix en Asie du Sud-Est? De toute évidence, cela est le résultat de la politique d'expansion et des actes d'agression des autorités vietnamiennes. C'est un fait fondamental qu'il faut aborder carrément.

28. Après la réunification du Viet Nam, les peuples du monde, notamment ceux de l'Asie du Sud-Est, s'attendaient à une ère de paix et de stabilité dans la région et pensaient que les autorités vietnamiennes se consacraient à la reconstruction de leur pays et poursuivraient une politique de bon voisinage. Toutefois, les autorités vietnamiennes étaient tellement obsédées par leur ambition d'établir une « fédération indochinoise » et de dominer l'Asie du Sud-Est qu'elles se sont lancées sans tarder sur la voie du militarisme et de l'agression expansionniste, au mépris du désir instant de leur peuple qui souffre depuis longtemps et qui voudrait reconstruire sa patrie ravagée et de sa volonté de vivre en paix avec les pays voisins.

29. Pour commencer, les autorités vietnamiennes ont envoyé 60 000 hommes de troupe et d'importants contingents de conseillers dans la République démocratique populaire lao, plaçant littéralement ce pays sous leur tutelle. Ensuite, elles ont commis une agression armée massive, à l'aide de 200 000 hommes de troupe, contre le Kampuchea démocratique, pays indépendant et non aligné. Cela a été suivi par un déploiement de troupes le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et par des provocations armées incessantes contre la Thaïlande. Elles ont même accusé l'ANASE d'être « l'outil des puissances impérialistes » et ont menacé d'utiliser la force contre ces pays chaque fois que cela serait nécessaire.

30. Le Viet Nam n'est certainement pas seul dans son agression expansionniste en Asie du Sud-Est; dans cette aventure, il est appuyé par un partenaire, une superpuissance, qui recherche l'hégémonie mondiale. La guerre d'agression contre le Kampuchea a été armée et financée par l'Union soviétique et a été menée par les troupes vietnamiennes par procuration. Dans sa recherche de l'hégémonie mondiale, une superpuissance a fondé sa stratégie sur une poussée incessante en direction du Sud. Le double objectif de cette stratégie est le contrôle du golfe Persique à l'ouest et du détroit de Malacca à l'est. L'invasion du Kampuchea a commencé deux mois à peine après que le Viet Nam eut signé un traité « d'amitié et de coopération » avec l'Union soviétique. On estime que cette aventure militaire coûte à l'Union soviétique des millions de dollars par jour en aide militaire aux autorités vietnamiennes. Les troupes vietnamiennes défricheraient le terrain et la présence soviétique suivrait. Depuis le début des hostilités et de la guerre d'agression contre le Kampuchea, l'Union soviétique a établi des bases avancées pour sa flotte du Pacifique à plus de 4 000 km au sud de Vladivostok. Elle a maintenant acquis le droit d'utiliser Cam Ranh Bay et Da Nang au Viet Nam et Kompong Som au Kampuchea. Les forces d'intervention de la flotte soviétique du Pacifique mouillent souvent dans ces ports et croisent dans la mer de Chine méridionale et le golfe de Siam pour menacer les nations de l'Asie du Sud-Est.

31. Ces faits montrent amplement que la menace actuelle à la paix et à la sécurité en Asie du Sud-Est provient de la politique d'agression et d'expansion de l'Union soviétique et du Viet Nam en collusion l'un avec l'autre. Les autorités vietnamiennes cherchent à tromper le monde et à couvrir cette réalité en inventant ce que l'on a appelé la menace chinoise. Ce faisant, elles ont en vue les objectifs suivants : premièrement, obtenir les faveurs d'une superpuissance qui les appuie; deuxièmement, tromper l'opinion publique mondiale et couvrir leur propre crime d'agression; et troisièmement, justifier la présence continue du Viet Nam en République démocratique populaire lao et au Kampuchea par cette menace chinoise fictive. Cependant, elles ont oublié un fait fondamental, à savoir que les peuples du monde jugeront toujours la politique d'un pays non pas par sa propagande, mais par ses actes. C'est la raison pour laquelle en dépit de tous les documents volumineux qu'il a distribués et de toutes les déclarations qu'il a faites, le représentant

vietnamien ne peut impressionner qu'un petit nombre d'auditeurs et ne peut trouver que peu de sympathisants.

32. Pour ce qui est du point à l'examen, le Viet Nam emploie la même rhétorique que l'année dernière. L'essentiel de cette rhétorique fleurie peut se résumer de la façon suivante. Premièrement, il faut éviter la question fondamentale de la menace à la paix et à la sécurité de l'Asie du Sud-Est que représente l'agression armée que le Viet Nam, avec l'appui d'une superpuissance, a lancée contre le Kampuchea, en prétendant que cette grave violation de la Charte n'a jamais eu lieu. Le représentant du Viet Nam a longuement cité la Charte, ses principes élevés et utilisé des expressions comme « le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque pays », « la non-agression », « la non-ingérence », « l'appel à tous les Etats pour qu'ils s'abstiennent de recourir à la menace ou à l'emploi de la force », et ainsi de suite. Mais le Viet Nam n'est ni prêt ni disposé à appliquer ces principes à ses propres actes et parle de tout sauf de la question de son agression armée contre le Kampuchea et du retrait de ses forces de ce pays. Bien qu'il ait violé de façon flagrante les principes, le Viet Nam semble soudain se transformer en un défenseur de la Charte. Une telle manœuvre ne saurait leurrer personne. Deuxièmement, à l'heure actuelle, alors que le Viet Nam persiste dans son agression armée contre le Kampuchea, la majorité écrasante des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sont résolument décidés à défendre les principes de la Charte et à s'opposer à l'agression du Viet Nam. Cependant, le représentant du Viet Nam essaie de réduire cette importante question de principe à un simple désaccord entre le Viet Nam et les pays membres de l'ANASE dans leur évaluation respective de la situation en Asie du Sud-Est. Comment pareille question peut-elle être écartée si facilement? Israël et l'Afrique du Sud pourraient alors, de la même manière, prétendre que leurs crimes d'agression ne sont qu'un désaccord entre eux et les peuples arabes et africains respectivement, dans leur évaluation de la situation au Moyen-Orient, et en Afrique australe. Pis encore : ayant ramené cette agression flagrante contre le Kampuchea à une simple différence d'appréciation, le Viet Nam demande à toutes les parties de laisser de côté leurs divergences de vues et de rechercher des éléments d'intérêt commun. Le Viet Nam devrait se rendre compte que la politique hégémoniste qu'il mène avec l'Union soviétique n'est pas une chose que l'on peut écarter et qu'il ne peut y avoir de point de vue commun tant qu'un terme n'aura pas été mis à cette politique. En groupant les pays de l'Asie du Sud-Est en un bloc indochinois et un bloc de l'ANASE, le Viet Nam ne fait que demander que l'on reconnaisse la clique de Heng Samrin, soutenue par les troupes de l'agresseur vietnamien, et que l'on rende légitime ce que l'on appelle la fédération indochinoise, dont il serait le leader. Tout cela n'a aucune chance de succès.

33. Le Viet Nam a appuyé, à plusieurs reprises, la convocation d'une « conférence régionale », son but étant manifestement d'amener une question d'intérêt mondial qui menace la paix et la sécurité internationales à être réduite à une question d'intérêt régional ou bilatéral, et de remplacer la Conférence internationale sur le Kampuchea, demandée dans les résolutions 34/22 et 35/6 de l'Assemblée générale et dans la Déclaration adoptée à la Conférence internationale sur le Kampuchea, qui s'est tenue à New York en juillet dernier¹, par une conférence régionale. La question pourrait alors être traitée en dehors du cadre de l'Organisation des Nations Unies et de ses résolutions et serait ainsi écartée de l'ordre du jour de la communauté internationale.

34. Il y a dix jours, l'Assemblée générale a adopté, à une majorité écrasante de 100 voix pour — majorité plus importante encore que celle enregistrée l'année dernière —,

une résolution parrainée par 37 pays demandant le retrait des forces vietnamiennes du Kampuchea. Cela montre clairement que la communauté internationale est résolue à défendre la justice et que le Viet Nam se livre vainement à des manœuvres futiles.

35. On peut facilement prévoir ce que réserve l'avenir au Viet Nam s'il continue à suivre la politique hégémoniste des superpuissances, s'il persiste à mener une politique d'expansion et d'agression et à bafouer la volonté de la majorité écrasante des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous estimons qu'il est de l'intérêt des peuples de tous les pays de l'Asie du Sud-Est et des peuples chinois et vietnamiens de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est et de maintenir des rapports de bon voisinage et une coopération amicale entre tous les pays de la région. En tant que voisin du Viet Nam et en tant que nation ayant une longue tradition d'amitié avec la nation vietnamienne, la Chine espère très sincèrement que les autorités vietnamiennes retrouveront le droit chemin, entendront l'appel lancé par la communauté internationale, se conformeront au désir de paix des peuples des pays de l'Asie du Sud-Est, y compris le peuple vietnamien, abandonneront la politique régionale d'hégémonie, refuseront d'être un pion de l'Union soviétique dans son incursion vers le sud amorcée récemment, retireront toutes leurs forces du Kampuchea et de la République démocratique populaire lao et mettront fin à toutes provocations armées et à toutes attaques contre les pays voisins. Dans cette éventualité, la Chine est disposée à rétablir et à développer des relations amicales et de coopération dans tous les domaines avec le Viet Nam et à se joindre aux autres pays et peuples de la région pour participer, en commun, aux efforts déployés en vue d'instaurer la paix et la prospérité.

36. M. RÁCZ (Hongrie) : Ce qui justifie pleinement, aux yeux de mon gouvernement, une discussion approfondie de la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est, ce sont les souffrances humaines qu'ont endurées, plusieurs décennies durant, les peuples de la région, ainsi que l'importance vitale de cette zone géographique, dont les réverbérations se répercutent immédiatement sur la vie internationale. Il y a un consensus général quant aux dangers que recèlent les problèmes locaux non résolus et les tensions qui en découlent, non seulement pour l'ensemble de la région, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales. Il est tout aussi clair qu'à cet égard, les pays de la région ont une responsabilité particulière : ils doivent tout mettre en œuvre pour apporter leur concours actif à la solution des problèmes qui affectent le Sud-Est asiatique. Ni rien ni personne ne peut se substituer à eux.

37. Les difficultés commencent à apparaître lorsqu'on aborde la question des modalités pratiques pour y parvenir. Certains veulent entraîner l'Organisation des Nations Unies dans une direction qui équivaldrait à imposer la volonté d'un certain nombre de pays sur quelques Etats de la région et à substituer l'Organisation à une concertation efficace entre parties directement concernées. Franchement, on peut difficilement concevoir que des références qui sont faites à certains documents adoptés à l'occasion d'une conférence à laquelle des pays les plus directement concernés n'ont pas participé, puissent constituer une base sérieuse pour un règlement durable de la situation en Asie du Sud-Est.

38. D'une part, il faut faire preuve de réalisme et admettre que la contribution de l'Organisation des Nations Unies au règlement des problèmes de la région peut, certes, être très utile — et nous nous félicitons, à ce propos, de l'activité diplomatique du Secrétaire général en vue de promouvoir l'échange des idées entre les représentants des pays de la région au sujet des questions régionales; d'autre part, il faut se rendre à l'évidence : cette contribution onusienne ne peut, en aucune manière, remplacer la concertation et le dialogue entre parties directement concernées.

39. Dans les circonstances présentes, le point de départ de l'analyse du problème devrait être la reconnaissance du fait qu'il y a des divergences de vues quant aux origines et à la solution des problèmes qui se posent dans cette partie du continent asiatique. Ces deux années écoulées ont démontré que toute autre approche était vouée à l'échec dans le sens d'un résultat constructif de nature à avancer efficacement vers la solution des questions existantes. La seule voie qui promette d'être fructueuse est celle de la prise de contact entre les Etats de la région, l'établissement d'un dialogue entre eux et la création d'une ambiance susceptible de restaurer la confiance, en vue d'aboutir à une solution acceptable pour tous.

40. Nous sommes conscients des efforts déployés de part et d'autre afin de renouer les liens entre les pays de la région. Nous applaudissons à chaque pas accompli dans cette direction et nous souhaitons que cette activité se poursuive dans l'intérêt de tous les pays de cette partie du monde.

41. Nous avons accueilli par conséquent avec satisfaction l'action diplomatique de la République démocratique populaire lao qui a le grand mérite d'aborder les problèmes régionaux avec un sens de réalisme et d'ouverture, tout en apportant quelques éclaircissements aux initiatives antérieures des pays de l'Indochine qui sont restées, malheureusement, sans réponse.

42. Nous estimons que les sept principes qui sont élaborés dans le mémorandum du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao indiquent de manière objective les domaines d'intérêt commun qui devraient constituer le cadre des négociations entre Etats intéressés. Il couvre toute la gamme des grandes questions politiques et économiques pertinentes qui intéressent la région et qui devront être traitées par les pays de la région eux-mêmes, sans aucune ingérence étrangère. Cet élément mérite une attention particulière car, à notre avis, ce sont les ingérences extérieures qui ont empêché jusqu'à présent le progrès vers la solution des questions indiquées.

43. Un autre élément de l'initiative lao, sur lequel j'aimerais attirer l'attention de ceux qui se laisseraient abuser par une propagande malhonnête diffusée avant tout de Pékin, est la réaffirmation du respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale de chaque pays en Asie du Sud-Est, dans la région de l'ANASE aussi bien que sur la péninsule indochinoise. Nous nous félicitons aussi du fait de l'adjonction au titre du mémorandum lao du mot « amitié » à côté des objectifs tels que la paix, la stabilité et la coopération, puisque cet ajout est indicatif d'un état d'esprit et d'une approche positifs et constructifs qui ne veulent pas se contenter d'une concertation politique pour arriver simplement à une coopération pacifique, mais désirent aller de l'avant et transformer ces rapports en relations empreintes d'amitié, les rehausser à un niveau qualitativement supérieur.

44. La Hongrie, qui se trouve loin de cette partie du monde, ne peut que souhaiter que, d'abord, un *modus vivendi* positif s'établisse entre les Etats de la région et qu'ensuite, progressivement, cet état de choses se transforme en rapports cordiaux fondés sur le respect mutuel et les avantages réciproques entre les pays appartenant à la région.

45. Nous ne nous faisons pas d'illusions quant à la complexité de la tâche. Nous nous rendons compte de l'intérêt égoïste et des agissements de certains milieux, dans la région, dans son voisinage immédiat et ailleurs pour maintenir la tension et empêcher que se forme une entente entre les pays et peuples de cette partie du monde. Dans leur besogne, ces milieux n'hésitent pas à utiliser l'Organisation pour parvenir à leurs fins. Nous dénonçons ces tentatives nuisibles à la cause de la paix.

46. Nous avons été une fois de plus surpris par des affirmations décrivant notre débat ici comme un exercice futile,

voire académique, qui impliquerait la négation de certains problèmes existant dans la région. L'étude soignée du mémorandum lao et d'autres initiatives indochinoises, ainsi que les interventions ce matin des représentants de la République démocratique populaire lao et du Viet Nam indiquent cependant — on ne peut plus clairement — l'aspect global des contacts et des négociations que devraient entamer les pays de la région de l'Asie du Sud-Est. D'autre part, réduire les problèmes de l'Asie du Sud-Est à la question du Kampuchea signifie une volonté d'ignorer les facteurs d'hier et d'aujourd'hui qui sont à l'origine de la situation actuelle dans la région.

47. La manière dont on parle du Viet Nam, qui a consenti les plus grands sacrifices pour la reconquête de sa liberté et de son indépendance et qui a dû faire face à l'hostilité ouverte de certains milieux régionaux et à leur collusion avec des puissances extra-régionales, nous laisse rêveurs car elle est une démonstration des plus éloquents de la représentation d'une certaine situation *in abstracto*, totalement arrachée du contexte dans lequel les événements se déroulent. Le Viet Nam est-il bien le pays, dans la région, qui aurait besoin de rétablir sa crédibilité? Je laisse le soin de répondre à cette question à ceux qui avancent de tels arguments et qui, j'espère, connaissent tant soit peu l'histoire contemporaine de cette région.

48. La manière dont on dépeint la situation au Kampuchea frôle parfois le ridicule, car les auteurs de ces allégations ne sont pas apparemment capables de porter un jugement rationnel sur ce qui se passe au Kampuchea; ils continuent à répéter les absurdités d'hier en essayant d'offrir une image d'apocalypse au Kampuchea et de broser un tableau catastrophique du sort du peuple khmer. Que ces messieurs consultent les témoignages personnels, les documents des organisations internationales et les reportages de presse qui abondent pour se convaincre de la banalité de ces affirmations! La République populaire du Kampuchea et ses institutions existent bel et bien, malgré les efforts multiformes tentés pour renverser le cours des événements.

49. Néanmoins, nous croyons fermement en l'efficacité à long terme d'un travail soutenu en faveur de la compréhension et de la confiance et nous espérons que les Etats de la région et leurs dirigeants responsables comprendront tôt ou tard la grande signification des efforts des Etats indochinois pour stabiliser la situation dans la région, empêcher des ingérences extérieures et assurer ainsi la possibilité d'un progrès économique et social plus dynamique. Sur la base du mémorandum lao, nous constatons que, dans le cadre de ces efforts, tous les sujets de discorde pourront être débattus et résolus dans l'esprit de l'égalité souveraine et du bon voisinage.

50. Nous autres, en Europe, nous savons que des questions épineuses qui paraissaient quelquefois insurmontables, et dont le fardeau a pesé de tout son poids sur le continent, ont pu finalement bénéficier d'une solution satisfaisante grâce à la volonté d'y parvenir et à la réalisation de part et d'autre, qu'une situation aussi dangereuse n'aurait servi l'intérêt de personne et que ce n'était qu'ensemble qu'on pouvait remédier à cet état de choses. C'est de là qu'est née l'idée de la détente à laquelle la Hongrie reste toujours attachée.

51. Nous estimons que la tâche de la communauté internationale, ainsi que de l'Organisation des Nations Unies, consiste à ne pas entraver mais, au contraire, à encourager et à promouvoir par tous les moyens le processus de renforcement des contacts entre les pays de la région qui devrait aboutir, à son tour, à l'instauration d'un climat de paix et de stabilité et à des relations d'amitié et de coopération entre tous les Etats de l'Asie du Sud-Est. La Hongrie est disposée à prêter son concours à ce grand effort commun international.

52. M. NISIBORI (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom de ma délégation, je voudrais dire, tout d'abord, que d'un point de vue à long terme, il pourrait être significatif, pour l'Assemblée générale, d'examiner pleinement la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est. Cependant, nous tous qui sommes ici savons parfaitement que s'il existe un problème dont la solution est des plus urgentes, il s'agit bien de la question du Kampuchea, qui se révèle être un élément important de déstabilisation qui affecte non seulement la région de l'Asie du Sud-Est mais également la communauté internationale tout entière.

53. Comme je l'ai souligné à la 36^e séance, le mois dernier, au cours du débat sur le point 22 de l'ordre du jour intitulé « La situation au Kampuchea », le cœur de la question du Kampuchea réside dans le fait qu'en raison de l'intervention militaire étrangère, le peuple kampuchéen s'est vu refuser le droit à l'autodétermination. Le Japon a toujours maintenu sa ferme position, selon laquelle le seul moyen de restaurer une paix durable au Kampuchea et d'assurer la paix et la sécurité dans la région est de permettre au peuple kampuchéen de choisir librement son propre avenir politique. La résolution 36/5 a été adoptée à la présente session de l'Assemblée générale à l'écrasante majorité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui ont ainsi réitéré leur conviction que le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea et le rétablissement du droit du peuple kampuchéen à décider de son propre destin sont les éléments essentiels d'une solution juste et durable du problème du Kampuchea. La résolution a également exprimé la conviction de la communauté internationale que, pour établir une paix durable en Asie du Sud-Est, il faut trouver d'urgence une solution politique d'ensemble au problème kampuchéen.

54. Par conséquent, ma délégation estime que l'Assemblée générale devrait examiner le point 34 de l'ordre du jour seulement lorsqu'une solution politique aura été trouvée au problème kampuchéen grâce à la mise en œuvre rapide de la résolution 36/5, qui exprime le souhait commun de toute la communauté internationale.

55. M. THIOUNN PRASITH (Kampuchea démocratique) : Depuis trois ans, plus exactement depuis l'invasion de mon pays, le Kampuchea démocratique, par les forces vietnamiennes soutenues par l'Union soviétique, la région de l'Asie du Sud-Est n'est plus en paix. Une situation d'insécurité et d'instabilité y règne et empêche toute coopération entre les Etats de la région. Le problème du Kampuchea, né de cette invasion qui se poursuit actuellement, est devenu un des problèmes internationaux majeurs qui préoccupent la communauté internationale parce qu'il menace la paix et la sécurité internationales.

56. Il y a deux semaines à peine, l'Assemblée générale a examiné une nouvelle fois ce problème clé de l'Asie du Sud-Est, et après un débat qui a duré cinq séances, elle a adopté la résolution 36/5 à une majorité encore plus écrasante que les majorités obtenues par des résolutions semblables adoptées ces dernières années, c'est-à-dire par 100 voix contre 25, le Viet Nam et ses partisans étant au nombre de ces derniers. Dans les douzième, treizième et quatorzième alinéas du préambule de cette résolution, l'Assemblée générale, pour la troisième fois consécutive, a déclaré qu'elle était

« Convaincue que, pour établir une paix durable en Asie du Sud-Est, il faut trouver d'urgence une solution politique d'ensemble au problème kampuchéen, qui assure le retrait de toutes les forces étrangères et le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, de la neutralité et du non-alignement du Kampuchea, ainsi que du droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination en dehors de toute ingérence étrangère;

« Convaincue en outre que, après le règlement politique d'ensemble de la question kampuchéenne par des

moyens pacifiques, les pays de la région de l'Asie du Sud-Est pourront poursuivre les efforts tendant à établir une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est afin d'atténuer les tensions internationales et d'instaurer une paix durable dans la région, »

tout en

« Réaffirmant qu'il est indispensable que tous les Etats se conforment strictement aux principes de la Charte des Nations Unies, qui demandent le respect de l'indépendance nationale, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats, la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et le règlement pacifique des différends, ».

57. Cette position claire et sans équivoque de l'Assemblée générale est demeurée inébranlable depuis le début de l'invasion vietnamienne au Kampuchea, comme en témoignent les résolutions 34/22 et 35/6. Cette année, cette même position a été réaffirmée par les ministres des affaires étrangères de l'ANASE dans le communiqué commun du 18 juin 1981 publié à Manille [A/36/337]. Elle a été réaffirmée par la Conférence internationale sur le Kampuchea dans sa déclaration du 17 juillet 1981. Elle a été réaffirmée par la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, à New Delhi, dans sa déclaration du 13 février 1981 [voir A/36/116 et Corr.1] et à la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation des pays non alignés à la trente-sixième session de l'Assemblée générale, dans le communiqué du 28 septembre 1981, à New York [voir A/36/566]. Elle a été réaffirmée à la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, à Melbourne, dans le communiqué du 7 octobre 1981 [voir A/36/587]. Elle a été réaffirmée à la réunion des ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne et de l'ANASE, à Londres, dans le communiqué du 14 octobre 1981 [voir A/36/605].

58. Dès lors, nous sommes en droit de nous demander ce que nous faisons tous ici, aujourd'hui! Le Viet Nam, initiateur de la proposition visant à discuter ce point de l'ordre du jour, cherche frénétiquement à se dégager de la condamnation mondiale tout en forçant la communauté internationale à accepter le fait accompli de l'invasion vietnamienne du Kampuchea, c'est-à-dire à accepter que le Viet Nam viole impunément les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international. N'ayant ni les faits ni le droit de son côté, le Viet Nam utilise l'Organisation, comme il l'a encore fait ce matin, pour lancer des insultes et menaces grossières et mener des manœuvres de diversion et de distorsion, lesquelles finiront bien, pense-t-il, par tromper la communauté internationale ou, du moins, par créer une lassitude telle qu'elle finira par accepter implicitement l'annexion du Kampuchea à l'Empire vietnamien, c'est-à-dire à la « Fédération indochinoise » que Hanoï désigne sous le terme euphémique de « Groupe de pays indochinois ».

59. Mais la communauté internationale, par la réaffirmation constante de sa juste position conforme à la Charte et aux lois qui régissent les relations internationales, a montré qu'elle ne s'est laissé ni intimider, ni tromper, mais qu'elle connaît de mieux en mieux l'arrogance, le cynisme, la perfidie et l'obstination des expansionnistes vietnamiens. Elle sait que le problème du Kampuchea, au-delà du problème clé de la situation en Asie du Sud-Est, est un problème de justice, de droit international, de paix et de sécurité dans le monde.

60. Dès le début, ma délégation s'est opposée à l'inscription de ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. L'objectif des manœuvres des expansionnistes vietnamiens est maintenant clair pour tous. Dès lors, une question se pose : allons-nous, l'année prochaine, débattre encore de ce point de l'ordre du jour dont l'objectif réel est contraire

à la Charte? L'inscription de ce point à l'ordre du jour de la trente-septième session de l'Assemblée générale constituerait un encouragement aux manœuvres du Viet Nam et de ses acolytes expansionnistes dont l'objectif principal aux Nations Unies est d'utiliser l'Organisation pour servir leur propagande de mensonges, de calomnies et de désinformation afin de camoufler leurs forfaits dans toutes les parties du monde. De l'avis de ma délégation, cela ne ferait que retarder l'application des résolutions pertinentes de l'ONU sur le problème du Kampuchea et, par voie de conséquence, retarder le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Asie du Sud-Est qui permettraient d'y créer une zone de paix, de liberté et de neutralité.

61. Seul un règlement juste et durable du problème du Kampuchea pourra restaurer la paix et la sécurité en Asie du Sud-Est et, comme l'a souligné la Déclaration adoptée par la Conférence internationale sur le Kampuchea, et adoptée dans la résolution 36/5 de l'Assemblée générale :

« Cela permettra à tous les pays de la région de se consacrer à la tâche du développement économique et social, de prendre des mesures visant à accroître la confiance et de promouvoir la coopération régionale dans tous les domaines d'activité, annonçant ainsi une nouvelle ère de paix, de concorde et d'amitié dans l'Asie du Sud-Est'.

62. M. SHELDON (République socialiste soviétique de Biélorussie) [*interprétation du russe*] : En prenant part à l'examen de la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est, ma délégation estime que c'est là le meilleur moyen d'examiner de manière pratique, et surtout dans un esprit constructif, la situation qui s'est créée dans cette région. Il s'agit notamment pour les Nations Unies de contribuer au règlement pacifique des problèmes qui se posent et de donner suite aux aspirations légitimes des peuples de tous les pays de la région à voir normaliser la situation sur la base du respect des buts et principes de la Charte des Nations Unies et des normes universellement reconnues du droit international.

63. La nécessité urgente d'aborder précisément de cette manière la question est dictée par toute une série de circonstances qui ne sauraient être négligées si l'on est vraiment préoccupé par la tension en Asie du Sud-Est et si l'on est vraiment prêt à coopérer avec les gouvernements de la région pour s'efforcer d'y établir des relations de bon voisinage et d'assainir l'atmosphère dans cette région et sur l'ensemble du continent asiatique.

64. L'Asie du Sud-Est endure depuis trop longtemps les guerres et les souffrances et les destructions qu'elles entraînent. Elle subit les manœuvres, le chantage et les menaces des forces impérialistes et hégémonistes et de leurs mercenaires. A cet égard, le Viet Nam, la République démocratique populaire lao et le Kampuchea, Etats de l'Indochine, ont particulièrement souffert. Depuis plus de 30 ans ils ont été victimes de l'agression des impérialistes et, par la suite, des hégémonistes pékinois. Ce sont précisément ces peuples de l'Indochine épris de liberté qui ont subi les pratiques des forces de l'expansionnisme impérialiste et hégémoniste sous toutes ses formes et manifestations. La signification historique de la victoire des peuples du Viet Nam, de la République démocratique populaire lao et du Kampuchea dans leur longue lutte sanglante pour la liberté et l'indépendance réside dans le fait que leur lutte a éteint le foyer de la plus longue et la plus cruelle de toutes les guerres déclenchées par des agresseurs après la seconde guerre mondiale, et qu'elle a permis de jeter les bases de la paix et du renforcement de l'indépendance pour tous les pays de l'Asie du Sud-Est.

65. Cette victoire a mené à l'élimination des principaux facteurs de déstabilisation engendrés par la politique hypocrite d'intervention des milieux réactionnaires militaristes

et impérialistes et a créé des conditions favorables à une large coopération entre les pays d'Indochine et leurs voisins qui sont membres de l'ANASE. Cependant, l'édification de la paix en Asie du Sud-Est continue d'être compromise et les tendances à la coopération entre tous les pays de la région ne sont pas développées comme elles devraient l'être.

66. Dans certaines déclarations qui ont été faites ici au cours de la présente session de l'Assemblée générale, au milieu de mensonges flagrants et de pures calomnies, nous avons entendu parler d'« appréhensions », de « craintes » à propos des trois pays d'Indochine. La question se pose : y a-t-il des raisons — notamment pour les membres de l'ANASE — de faire preuve de méfiance et d'inimitié à l'égard de leurs voisins d'Indochine? La réponse du Viet Nam à l'appel des patriotes kampuchéens torturés par les criminels de Pol Pot aurait dû logiquement être accueillie favorablement par tous les gouvernements souverains de l'Asie du Sud-Est — et pas seulement pour des raisons humanitaires ou de justice. Le génocide, auquel l'insurrection du peuple kampuchéen soutenu par le Viet Nam a mis fin, a provoqué une menace pour de nombreux pays voisins. On voulait, ainsi, instaurer un « nouvel ordre », du style Pékin, dans toute l'Asie du Sud-Est, et les Mao colonialistes, comme on le sait, considèrent cette région comme étant très riche, notamment en minéraux. Et même, d'après eux, cette région mérite que l'on fasse des dépenses pour s'en assurer la domination. On ne saurait voir plus nettement quels sont les buts des hégémonistes.

67. Tout cela ressemble beaucoup à ce qui était déjà dit en 1952 dans un document du Conseil national de sécurité des Etats-Unis sur les buts et orientations des activités des Etats-Unis en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est. On disait dans ce document que cette région est l'une des sources principales de caoutchouc et de plomb dans le monde et qu'elle produit de l'énergie ainsi que d'autres produits stratégiques. Dans ce document était tracé un plan de la politique des Etats-Unis visant à établir, par tous les moyens, leur contrôle sur l'Asie du Sud-Est. Le pillage armé de l'Indochine qui s'est ensuivi en est la preuve.

68. Maintenant, les Etats-Unis, ne voulant pas reconnaître la perte d'un grand nombre de leurs possessions dans la région, à la suite de la défaite de plusieurs années d'agression américaine en Indochine, comptent sur une tension militaire accrue. Des stratèges extérieurs à la région, se fondant sur les prétendus « objectifs parallèles », visent, avec le soutien du fer de lance chinois, à écraser les forces anti-impérialistes et de libération nationale d'Asie du Sud-Est, afin que toutes les conditions soient réunies pour appliquer toutes les formes possibles de leur expansionnisme.

69. L'attitude nettement hostile des forces hégémonistes et impérialistes à l'égard des populations de l'Asie du Sud-Est a pour but de semer la discorde entre les pays de cette région, dont les liens historiques, culturels et économiques sont très anciens, de saper leur aspiration au développement de la coopération, de les lancer dans l'aventure et d'utiliser le territoire et les richesses naturelles de ces Etats à des fins égoïstes d'exploitation, pour la réalisation de leurs visées militaires dans la région et dans les régions avoisinantes. La recherche d'une normalisation de la situation dans la région est rendue d'autant plus complexe que, dans un passé proche et lointain, les pays de la région se sont heurtés à des problèmes particulièrement difficiles, notamment ceux qui tiennent directement à leurs relations mutuelles et à leurs divergences de vues sur certains problèmes internationaux.

70. En même temps, dans un climat de tension permanente dans la région, qui peut servir à tout moment de prétexte à une intervention, à des actes subversifs ou à une ingérence extérieure, tous les pays du Sud-Est asiatique ne peuvent rechercher la solution de tous leurs problèmes que par la voie politique, afin de renforcer la paix, la stabilité,

la concorde et la coopération. Le grand nombre de problèmes qui sont maintenant identifiés et qu'il convient de résoudre, de même que les initiatives et les propositions qui ont encouragé l'instauration d'un dialogue entre les Etats d'Indochine et les pays de l'ANASE l'attestent.

71. La délégation de la RSS de Biélorussie considère que c'est la tâche constructive des Nations Unies, et en particulier de l'Assemblée générale à la présente session, de tout faire pour encourager l'ouverture immédiate de négociations sérieuses entre toutes les parties intéressées dans un esprit de bonne volonté et de réalisme politique, de manière à régler les différends. Nous sommes convaincus que le succès des négociations sur l'établissement d'une zone de paix, de stabilité, d'égalité et de coopération mutuellement avantageuse au Sud-Est asiatique ne sera assuré que si la volonté de renforcer le dialogue entre les Etats de la région concernés devient l'une des bases de la politique extérieure de ces Etats.

72. A cet égard, je voudrais souligner que le Viet Nam, la République démocratique populaire lao et le Kampuchea, en poursuivant une lutte dont l'objectif est de créer les conditions adéquates d'une politique étrangère qui permette de régler les problèmes économiques les plus graves qui se posent à eux, ont déjà pris une série de mesures susceptibles d'établir un climat de confiance et des relations de bon voisinage avec les membres de l'ANASE. Leurs propositions comprennent notamment : la convocation d'une conférence régionale à laquelle participeraient les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE, afin de débattre des problèmes actuels et de conclure entre ces deux groupes d'Etats un traité de paix et de stabilité; les propositions avancées, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, au nom également du Viet Nam et du Kampuchea, qui contiennent des principes régissant les relations entre les trois pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE et expliquent comment les appliquer avec fruit, en créant, par exemple, un organe permanent chargé d'assurer un dialogue et des consultations entre les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE, questions évoquées de nouveau aujourd'hui par les représentants lao et vietnamien. Toutes ces propositions ont reçu une réponse favorable et auront l'approbation de toutes les personnes de bonne volonté qui verront en eux le moyen concret et efficace de diminuer la tension.

73. Néanmoins, cette initiative n'a pas reçu jusqu'ici de réponse positive de la part de ceux à qui elle s'adressait.

Il semble que la pression extérieure continue de peser encore plus lourdement sur la politique extérieure de certains pays de la région que leurs propres intérêts et aspirations nationales à la paix, à la stabilité et à la coopération, que leurs représentants ont parfois rappelés à cette tribune.

74. J'ose espérer que les pays de l'ANASE comprendront que l'augmentation de la tension au Sud-Est de l'Asie est contraire à leurs intérêts. Aujourd'hui plus que jamais, il est indéniable qu'une solution constructive et pacifique des problèmes complexes de l'Asie du Sud-Est ne peut reposer que sur le strict respect du principe de la souveraineté. Que certaines parties le veuillent ou non, la condition indispensable à l'établissement dans la région de structures stables de paix, de sécurité et de stabilité passe par la reconnaissance des objectifs ultimes, de la structure et du caractère irréversible des réformes sociales et économiques qui sont intervenues dans les pays de l'Indochine, y compris, bien sûr, au Kampuchea, ainsi que par un arrêt total de toute intervention dans les affaires internes des peuples de ces pays.

75. A ce propos, nous ne pouvons que répéter que les provocations répétées et orchestrées par certaines parties aux Nations Unies autour d'une inexistante et prétendue « question kampuchéenne », qui ont imposé des résolutions et tenté de maintenir aux Nations Unies le régime sanglant des bourreaux de Pol Pot, sont tout à fait illégales, immorales et totalement inacceptables. Elles ne visent qu'un but évident : détourner l'attention des vraies raisons de la tension au Sud-Est asiatique en évoquant des raisons imaginaires.

76. Nous estimons que les pays de l'ANASE, tout comme le Viet Nam, le Kampuchea et la République démocratique populaire lao, doivent rechercher une amélioration de la situation dans la région. Le dialogue et non l'affrontement, l'établissement de relations de bon voisinage et non l'accroissement de la tension, tels sont les seuls moyens adéquats et efficaces de créer une atmosphère stable et réellement pacifique en Asie du Sud-Est, à l'abri de toutes formes d'ingérence extérieure et sur la voie du développement d'une coopération internationale fructueuse.

La séance est levée à 16 h 35.

NOTES

1. Voir *Rapport de la Conférence internationale sur le Kampuchea, New York (13-17 juillet 1981)* [publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.20].